

À VOS AGENDAS...

PROPTech

ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE DU SECTEUR IMMOBILIER, LA TROISIÈME ÉDITION DU RENT SWITZERLAND 2022 SE DÉROULERA LES 6 ET 7 AVRIL PROCHAINS AU SWISSTECH CONVENTION CENTER DE L'EPFL. DEUX JOURS CONSACRÉS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES, AU NUMÉRIQUE ET AUX INNOVATIONS QUI AUJOURD'HUI TRANSFORMENT EN PROFONDEUR TOUS LES MÉTIERS DE L'IMMOBILIER.



© Swisstech Convention Center.



Me Alexandre de Boccard.



Frédéric Dreyer.



Vincent Lecamus.

« RENT SWITZERLAND 2022 s'inscrit dans la dynamique de l'édition 2021, explique son organisateur Philippe Voland. Seule différence notable, nous

allons commencer plus tôt le 6 avril, ce qui nous permettra de disposer de deux journées complètes. » L'événement réunira plus de 1200 acteurs de l'économie immobilière autour de conférences, de tables rondes, d'interviews sur REM TV et de nombreux exposants. Trois thèmes ont été retenus: durabilité et impact sociétal; la régie immobilière de demain; l'avenir des investissements immobiliers. « Ces sujets répondent aux principales interrogations et attentes des participants. Dès le début, notre démarche a été de proposer des conférences de haut niveau avec des spécialistes reconnus et l'édition 2022 ne déroge pas à cette règle. »

En charge depuis 2020 de l'innovation et des partenariats au sein de la faculté de l'Environnement naturel architectural et construit (ENAC) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Frédéric Dreyer abordera la question de la numérisation au service d'un développement durable et social des territoires, des villes et des infrastructures. Regroupant plus de 50% de la population mondiale, les villes consomment 75% de l'énergie totale et produisent plus de 75% des émissions mondiales de CO₂. « La prise de conscience du public a un impact sur le milieu immobilier, remarque Frédéric Dreyer. Les acteurs importants de ce secteur ont le devoir moral de mettre en place les mécanismes du changement. L'objectif est que le développement durable devienne naturel au quotidien. » Des changements qui passent notamment par le réemploi de matériaux, le local ou encore l'utilisation du BIM (Building Information Modeling) afin de mieux maîtriser la chaîne de construction. « Les investisseurs sont de plus en plus sensibles aux questions environnementales et avoir dans leur portefeuille des assets durables est une priorité. »

Dans son intervention, Frédéric Dreyer mettra aussi l'accent sur l'interdisciplinarité, élément essentiel pour des villes durables. « Il faut réunir des urbanistes, des architectes, mais aussi des spécialistes de la bio-diversité, des sociologues ou encore des anthropologues. » Si la régie immobilière a longtemps été synonyme de tradition, elle a entamé ces dernières années une révolution, en France, avec la progression des mandataires, aux États-Unis avec les brokers technologiques ou encore au Royaume-Uni avec les modèles low cost.

Fondateur de l'agence en ligne Immo2 et passionné par l'innovation, Vincent Lecamus dessinera les contours de l'agence de demain lors de sa conférence intitulée « 30 conseils pour propulser votre agence immobilière dans le Futur ! » « Au début, on achetait en ligne un pull à 10 euros, aujourd'hui c'est une Tesla à 250 000 euros, demain ce sera un bien immobilier, constate Vincent Lecamus. Quelles vont être les attentes des clients dans le futur avec la blockchain, les tokens et les NFT? Comment se fera la gestion des tokens dans une propriété? Pourrait-on, par exemple, dans le cas d'un propriétaire qui ne respecterait pas les règles de la copropriété, pourrait-on suspendre pour un temps un de ses droits liés aux tokens? C'est ce genre de questions auxquelles on réfléchit déjà aux États-Unis. »

Vincent Lecamus évoquera aussi l'urgence écologique et la quête de sens de la nouvelle génération. « En Suisse, les régies ont un rôle très important à jouer sur le plan écologique, car elles sont propriétaires de biens. De plus, les clients de demain seront très soucieux de transparence écologique. »

Pour sa part, Alexandre de Boccard, cofondateur d'OA Legal, EGAL, abordera les changements que connaît l'immobilier sous l'angle de la loi. « De nouveaux modèles d'affaires utilisant les FinTech sont apparus ces dernières années, explique-t-il. Les plateformes de crowdfunding, par exemple, se multiplient. Concernant le token, est-ce que celui-ci est adapté à l'immobilier? Quelle valeur lui donner? Est-ce qu'un token représente une action de la société? Qu'est-ce que le cadre juridique suisse permet de tokeniser au niveau des investissements dans l'immobilier? » Lors de son intervention, intitulée « Panorama de modèles innovants d'investissements dans l'immobilier et de la réglementation suisse de la Fin-Tech », Alexandre de Boccard explorera plusieurs formes innovantes d'investissements directs et indirects dans l'immobilier et analysera en parallèle les assouplissements prévus par le droit suisse.

RENT SWITZERLAND 2022 verra aussi le lancement du Prix de l'innovation. Celui-ci s'adresse aux start-up de la proptech suisse, proposant un produit et/ou un service innovant et répondant à un besoin du marché.

Propos recueillis par Odile Habel